

---

# Beauregard Capital SICAV

Beauregard Capital SICAV – Compartiment US Equity  
Paradigm Fund

**R.C.S. Luxembourg B 180 391**

Rapport annuel révisé pour l'exercice clos le  
31 décembre 2016

Société d'investissement à capital variable et à compartiments multiples, conformément à la  
Partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement  
collectif, telle qu'amendée.

---

# Beauregard Capital SICAV

## Rapport annuel révisé au 31 décembre 2016

### Table des matières

Gestion et administration	2
Rapport du Conseil d'administration	3
État de l'actif net au 31 décembre 2016	4
État des variations de l'actif net pour l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016	4
Variations du nombre d'actions en circulation	5
État des opérations pour l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016	5
Composition du portefeuille au 31 décembre 2016 Beauregard Capital – Compartiment US Equity Paradigm Fund	6
Notes annexes aux états financiers révisés pour l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016	10
État des variations de l'actif net	15
Rapport du Réviseur d'entreprises agréé	16

Les souscriptions sont acceptées uniquement sur la base du Prospectus en vigueur (avec annexes) accompagné des documents d'Informations clés pour l'investisseur, du dernier rapport annuel et du dernier rapport semestriel, si le premier a été publié il y a plus de huit mois.

Production : KNEIP ([www.kneip.com](http://www.kneip.com))

# Beauregard Capital SICAV

## Gestion et administration

### Société

Beauregard Capital SICAV  
Airport Center Luxembourg  
5, Heienhaff  
L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg

### Conseil d'administration

#### Président

Jörg Henzler  
Luxembourg Investment Solutions S.A.  
Luxembourg

#### Membres

Nevil von Tscharnher  
Associé  
Semper Gestion  
Genève

Gregoire Vaucher  
Administrateur  
Semper Gestion  
Genève

### Société de gestion

Luxembourg Investment Solutions S.A.  
Airport Center Luxembourg  
5, Heienhaff  
L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg

#### Conseil d'administration de la Société de gestion

Thomas Goergen  
Jörg Henzler  
Daniel Kranz  
Pierre Weimerskirch

### Agent d'administration et Agent de registre et de transfert

(à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2016)  
VP Fund Solutions (Luxembourg) SA  
26, avenue de la Liberté  
L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

(jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2016)  
Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A.  
5, rue Jean Monnet  
L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

### Dépositaire et Agent payeur

(à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2016)  
VP Bank (Luxembourg) SA  
26, avenue de la Liberté  
L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

(jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2016)  
Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A.  
5, rue Jean Monnet  
L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

### Réviseur d'entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative  
2, rue Gerhard Mercator  
L-2182 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

### Conseillers juridiques

Elvinger Hoss Prussen  
société anonyme  
2, place Winston Churchill  
L-1340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

### Gestionnaire des investissements

CFE (UK) Ltd  
1, Princetown Mews  
167-169 London Road  
Kingston-Upon-Thames,  
Surrey, KT2 6PT  
Royaume-Uni

### Représentant en Suisse

Carnegie Fund Services S.A.  
11, rue du Général-Dufour  
CH-1204 Genève, Suisse

### Service de paiement en Suisse

Credit Suisse AG  
Paradeplatz 8  
CH-8001 Zurich, Suisse

Le Prospectus, les documents d'Informations clés pour l'investisseur, les Statuts, les rapports annuel et semestriel ainsi qu'une liste des acquisitions et ventes réalisées au cours de la période sous revue peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Les derniers prix des actions sont disponibles sur [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com). Pour les actions du Fonds distribuées aux investisseurs non qualifiés en Suisse et à partir de la Suisse, ainsi que pour les actions du Fonds distribuées aux investisseurs qualifiés en Suisse, le for est à Genève

# Beauregard Capital SICAV

## Rapport du Conseil d'administration

L'année 2016 a été particulièrement difficile pour les gestionnaires actifs spécialisés dans les actions. Le début de l'exercice, période d'ordinaire très favorable aux actifs risqués, a été marqué par un effondrement du marché : une telle chute dans un laps de temps aussi court ne peut être comparée qu'à la situation du marché en janvier et février 2008.

Au fil des mois, de plus en plus d'événements à risque extrême se sont matérialisés, tels que le référendum britannique sur la sortie de l'Union européenne, les élections présidentielles américaines ou encore le référendum constitutionnel italien, et nous avons eu des difficultés à trouver un équilibre entre l'objectif du Compartiment de surpasser le marché boursier américain et l'objectif de préservation du capital de nos clients privés.

Dans ce contexte, la Catégorie en USD du Compartiment US Equity Paradigm Fund de Beauregard Capital SICAV n'a progressé que de 1,51 % en 2016, tandis que le S&P 500 a connu une hausse de 9,54 %, soit +11,23 % si l'on tient compte des dividendes nets réinvestis. La Catégorie en CHF a perdu 0,63 % en raison des coûts de couverture et de l'écart de taux d'intérêt. Cette sous-performance résulte des décisions malheureuses en matière de préservation du capital, telles que la réduction de nos participations bancaires en février et la couverture partielle du portefeuille en mars, et une fois encore en prévision du vote italien en décembre 2016. Rétrospectivement, 2016 a été une année particulièrement frustrante, vu que le Compartiment était correctement positionné en début d'année avec des pondérations importantes de Nvidia, Amazon et Alphabet, qui, de leur côté, ont réalisé une très bonne performance. La volatilité des marchés et des bénéfices trimestriels nous a toutefois poussés à les réduire trop prématurément. Les processus et les modèles d'investissement ont justement été améliorés afin d'éviter qu'une telle situation se reproduise à l'avenir, et ces améliorations portent déjà leurs fruits en ce début 2017.

Le Compartiment détenait 21 millions de dollars d'actifs sous gestion à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

En ce qui concerne les opérations du Compartiment, le Gestionnaire des investissements est désormais la société CFE (UK) Limited en lieu et place de Beauregard Capital Limited. Comme Beauregard Capital détenait uniquement ce Compartiment, nous avons jugé plus opportun de le placer sous une structure à compartiments multiples plus large. CFE (UK) fait partie de Corporation Financière Européenne, dont le siège se trouve à Genève et dont des bureaux se trouvent à Monte-Carlo et Londres. CFE fournit des services en matière de financement commercial, de crédit alternatif et de titres à revenu fixe. Par ailleurs, le Compartiment US Equity Paradigm Fund de Beauregard Capital SICAV offre à ses clients des majorations intéressantes sur les actions. Le Dépositaire et Agent d'administration a changé en décembre ; il s'agit désormais de VP Bank (Luxembourg) SA. En effet, Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) SA, qui assumait auparavant ces fonctions, poursuit dorénavant une stratégie qui s'attache uniquement à des fonds plus importants. Jusqu'à présent, la relation avec VP Bank a toujours été très productive, et cette société convient certainement mieux à notre gestion au plus juste des opérations.

Nous attendons avec impatience 2017 qui a fort bien commencé pour le Compartiment US Equity Paradigm Fund et pour les actions américaines.

Les données figurant dans ce rapport sont des données historiques et ne sont pas nécessairement représentatives de la performance future.

Luxembourg, le 4 avril 2017

# Beauregard Capital SICAV

## Beauregard Capital SICAV – Compartiment US Equity Paradigm Fund

### État de l'actif net

au 31 décembre 2016

	Note	USD
<b>ACTIF</b>		
Portefeuille d'investissement à la valeur du marché		20 205 117,42
<i>Coût</i>		19 762 776,12
Liquidités détenues auprès du dépositaire		782 984,35
Dividendes à recevoir		27 035,99
Frais de constitution	(4)	25 979,77
Plus-value non réalisée sur contrats à terme standardisés		20 250,00
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	(9)	18 353,82
Plus-value non réalisée sur options		8 180,00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>21 087 901,35</b>
<b>PASSIF</b>		
Marge initiale sur contrats à terme standardisés sur instruments financiers		-20 250,00
Autres passifs		-45 851,26
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>-66 101,26</b>
<b>Total de l'actif net</b>		<b>21 021 800,09</b>
<b>Actif net par action</b>		
A - Capitalisation USD	(USD)	<b>111,92</b>
A - Capitalisation CHF	(CHF)	<b>98,01</b>
A - Capitalisation EUR	(EUR)	<b>0,00</b>
<b>Nombre d'actions</b>		
A - Capitalisation USD		<b>168 341,562</b>
A - Capitalisation CHF		<b>22 624,911</b>
A - Capitalisation EUR		<b>0,000</b>

### État des variations de l'actif net pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016

	Note	USD
Actif net en début d'exercice		29 548 609,62
Souscriptions		
A - Capitalisation USD		199 302,71
A - Capitalisation CHF		460 599,28
A - Capitalisation EUR		0,00
Rachats		
A - Capitalisation USD		-8 157 305,70
A - Capitalisation CHF		-418 318,04
A - Capitalisation EUR		-219 759,12
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>-391 328,66</b>
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>21 021 800,09</b>

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

# Beauregard Capital SICAV

## Beauregard Capital SICAV – Compartiment US Equity Paradigm Fund

### Variations du nombre d'actions en circulation

<b>A - Capitalisation USD</b>	
Actions en circulation en début d'exercice	246 077,060
Nombre d'actions souscrites	1 793,581
Nombre d'actions rachetées	-79 529,079
Actions en circulation en fin d'exercice	168 341,562
<b>A - Capitalisation CHF</b>	
Actions en circulation en début d'exercice	22 342,811
Nombre d'actions souscrites	4 766,752
Nombre d'actions rachetées	-4 484,652
Actions en circulation en fin d'exercice	22 624,911
<b>A - Capitalisation EUR</b>	
Actions en circulation en début d'exercice	2 000,000
Nombre d'actions souscrites	0,000
Nombre d'actions rachetées	-2 000,000
Actions en circulation en fin d'exercice	0,000

### État des opérations pour l'exercice

allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016

	Note	USD
<b>REVENUS</b>		
Dividendes		356 687,90
Intérêts bancaires		-587,33
Autres revenus		4 967,22
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b>361 067,79</b>
<b>CHARGES</b>		
Intérêts bancaires		-608,81
Commission de la Société de gestion	(3)	-43 747,87
Commission de gestion du portefeuille	(3)	-26 928,14
Commission de conseil en investissement	(3)	-281 991,85
Commission du Dépositaire	(3)	-21 625,52
Commission d'administration centrale	(3)	-35 674,45
Commission de l'Agent de registre et de transfert	(3)	-536,00
Rémunération des Administrateurs	(3)	-13 080,72
Frais de service		-600,66
Indemnisation au titre de la gestion des risques		-446,66
Amortissement des frais de constitution	(4)	-15 356,24
Taxe d'abonnement	(5)	-10 245,83
Frais de négociation sur titres		-19 384,30
Frais d'audit		-35 863,93
Autres frais	(3)	-19 042,13
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>-525 133,11</b>
<b>Revenus nets</b>		<b>-164 065,32</b>
Plus-value réalisée sur investissements		214 535,71
Moins-value réalisée sur opérations de change		-16 470,80
Moins-value réalisée sur contrats à terme standardisés		-610 881,28
Moins-value réalisée sur contrats de change à terme		-136 250,71
Moins-value réalisée sur options		-21 020,84
<b>Résultat net réalisé</b>		<b>-734 153,24</b>
Variation nette des plus-values non réalisées sur titres		63 887,63
Variation nette des plus-values non réalisées sur opérations de change		279 073,68
Variation nette des plus-values non réalisées sur contrats à terme standardisés		20 250,00
Variation nette des moins-values sur contrats de change à terme		-20 386,73
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>-391 328,66</b>

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

# Beauregard Capital SICAV

## Beauregard Capital SICAV – Compartiment US Equity Paradigm Fund

### Composition du portefeuille au 31 décembre 2016

Description des titres	Quantité / Valeur nominale	Devise	Coût en USD	Valorisation en USD	%-VNI
<b>TITRES</b>					
<b>Titres négociés en bourse</b>					
<b>Actions</b>					
<b>Curaçao</b>					
Schlumberger Ltd AN8068571086	3 500	USD	258 520,69	293 825,00	1,4
<b>Total pour Curaçao</b>			<b>258 520,69</b>	<b>293 825,00</b>	<b>1,4</b>
<b>Irlande</b>					
Accenture PLC IE00B4BNMY34	3 000	USD	337 845,44	351 390,00	1,7
Seagate Technology PLC IE00B58JVZ52	10 917	USD	385 423,95	416 701,89	2,0
<b>Total pour l'Irlande</b>			<b>723 269,39</b>	<b>768 091,89</b>	<b>3,7</b>
<b>États-Unis</b>					
AbbVie Inc US00287Y1091	4 000	USD	255 098,49	250 480,00	1,2
Alphabet Inc US02079K3059	300	USD	248 158,82	237 735,00	1,1
Altria Group Inc US02209S1033	6 000	USD	378 205,50	405 720,00	1,9
Amazon.com Inc US0231351067	340	USD	268 810,94	254 955,80	1,2
American Express Co US0258161092	6 000	USD	418 530,12	444 480,00	2,1
Amgen Inc US0311621009	2 300	USD	346 712,66	336 283,00	1,6
Apple Inc US0378331005	7 500	USD	773 495,99	868 650,00	4,1
Applied Materials Inc US0382221051	15 000	USD	361 473,65	484 050,00	2,3
AT&T Inc US00206R1023	8 000	USD	315 739,79	340 240,00	1,6
Bank of America Corp US0605051046	12 000	USD	194 191,05	265 200,00	1,3
Bed Bath & Beyond Inc US0758961009	5 000	USD	251 296,88	203 200,00	1,0
Biogen Inc US09062X1037	1 000	USD	311 443,24	283 580,00	1,3
Bristol-Myers Squibb US1101221083	2 684	USD	195 110,69	156 852,96	0,7
Campbell Soup Co US1344291091	4 000	USD	229 598,94	241 880,00	1,2
Caterpillar Inc US1491231015	1 500	USD	126 317,53	139 110,00	0,7
Celgene Corp US1510201049	2 500	USD	258 757,26	289 375,00	1,4
Chevron Corp US1667641005	4 000	USD	345 069,55	470 800,00	2,2
Citigroup Inc US1729674242	4 000	USD	197 068,49	237 720,00	1,1

L'utilisation de pourcentages peut occasionner de légers écarts d'arrondis.

De plus amples informations sur les changements opérés dans les investissements pour la période sous revue sont disponibles gratuitement au siège social de la Société ainsi qu'auprès des Agents payeurs.

# Beauregard Capital SICAV

## Beauregard Capital SICAV – Compartiment US Equity Paradigm Fund

### Composition du portefeuille (suite)

au 31 décembre 2016

Description des titres	Quantité / Valeur nominale	Devise	Coût en USD	Valorisation en USD	%-VNI
Coach Inc US1897541041	5 200	USD	209 589,05	182 104,00	0,9
Colgate-Palmolive Co US1941621039	3 000	USD	222 057,37	196 320,00	0,9
Corning Inc US2193501051	12 800	USD	235 164,01	310 656,00	1,5
CR Bard Inc US0673831097	500	USD	110 617,28	112 330,00	0,5
Dell Technologies Inc Class V US24703L1035	891	USD	231 226,76	48 978,27	0,2
Duke Energy Corp US26441C2044	2 000	USD	148 749,74	155 240,00	0,7
eBay Inc US2786421030	8 000	USD	254 088,88	237 520,00	1,1
Eli Lilly & Co US5324571083	3 000	USD	202 739,32	220 650,00	1,0
Exelon Corp US30161N1019	5 000	USD	172 938,43	177 450,00	0,8
Exxon Mobil Corp US30231G1022	6 000	USD	524 488,69	541 560,00	2,6
Facebook Inc US30303M1027	1 000	USD	124 272,70	115 050,00	0,5
Freeport-McMoRan Inc US35671D8570	15 000	USD	166 737,83	197 850,00	0,9
GameStop Corp US36467W1099	6 000	USD	155 983,15	151 560,00	0,7
General Electric Co US3696041033	11 000	USD	324 788,52	347 600,00	1,7
Gilead Sciences Inc US3755581036	5 500	USD	530 701,11	393 855,00	1,9
Global Payments Inc US37940X1028	2 000	USD	143 770,25	138 820,00	0,7
Halliburton Co US4062161017	3 000	USD	165 245,71	162 270,00	0,8
HCA Holdings Inc US40412C1018	4 600	USD	374 183,06	340 492,00	1,6
Hewlett Packard Enterprise Co US42824C1099	10 000	USD	226 644,77	231 400,00	1,1
Hormel Foods Corp US4404521001	6 000	USD	261 739,80	208 860,00	1,0
HP Inc US40434L1052	10 000	USD	145 643,79	148 400,00	0,7
Intel Corp US4581401001	9 000	USD	319 541,19	326 430,00	1,6
International Business Machines Corp US4592001014	3 500	USD	432 142,52	580 965,00	2,8
Iron Mountain Inc US46284V1017	6 000	USD	244 232,96	194 880,00	0,9
Kimberly-Clark Corp US4943681035	2 000	USD	256 856,16	228 240,00	1,1
Liberty Media Corp-Liberty Formula One US5312298707	6 000	USD	188 513,61	188 100,00	0,9
Lockheed Martin Corp US5398301094	550	USD	134 626,54	137 467,00	0,7
Macy's Inc US55616P1049	5 000	USD	203 936,92	179 050,00	0,9
Mastercard Inc US57636Q1040	1 000	USD	100 978,46	103 250,00	0,5

L'utilisation de pourcentages peut occasionner de légers écarts d'arrondis.

De plus amples informations sur les changements opérés dans les investissements pour la période sous revue sont disponibles gratuitement au siège social de la Société ainsi qu'auprès des Agents payeurs.



# Beauregard Capital SICAV

## Beauregard Capital SICAV – Compartiment US Equity Paradigm Fund

### Composition du portefeuille (suite) au 31 décembre 2016

Description des titres	Quantité / Valeur nominale	Devise	Coût en USD	Valorisation en USD	%-VNI
McDonald's Corp US5801351017	4 000	USD	469 809,20	486 880,00	2,3
Merck & Co Inc US58933Y1055	4 000	USD	201 120,11	235 480,00	1,1
Microchip Technology Inc US5950171042	3 000	USD	167 104,91	192 450,00	0,9
Microsoft Corp US5949181045	8 000	USD	434 379,08	497 120,00	2,4
Monsanto Co US61166W1018	1 500	USD	160 027,97	157 815,00	0,8
NetApp Inc US64110D1046	5 000	USD	178 905,46	176 350,00	0,8
Newmont Mining Corp US6516391066	4 000	USD	125 844,09	136 280,00	0,6
Northrop Grumman Corp US6668071029	500	USD	91 579,93	116 290,00	0,6
Oracle Corp US68389X1054	9 000	USD	333 312,54	346 050,00	1,6
PepsiCo Inc US7134481081	3 000	USD	310 069,36	313 890,00	1,5
Pfizer Inc US7170811035	7 000	USD	215 663,84	227 360,00	1,1
Philip Morris International Inc US7181721090	3 000	USD	295 212,23	274 470,00	1,3
PulteGroup Inc US7458671010	11 230	USD	221 119,54	206 407,40	1,0
Skyworks Solutions Inc US83088M1027	3 000	USD	228 390,14	223 980,00	1,1
Tesoro Corp US8816091016	4 200	USD	432 073,24	367 290,00	1,7
Texas Instruments Inc US8825081040	2 500	USD	177 326,62	182 425,00	0,9
The Clorox Co US1890541097	2 000	USD	237 021,65	240 040,00	1,1
The Kraft Heinz Co US5007541064	3 500	USD	305 941,17	305 620,00	1,5
The Priceline Group Inc US7415034039	120	USD	181 697,40	175 927,20	0,8
The Walt Disney Co US2546871060	2 805	USD	294 165,62	292 337,10	1,4
Time Warner Inc US8873173038	100	USD	7 189,05	9 653,00	0,0
Union Pacific Corp US9078181081	3 000	USD	281 461,06	311 040,00	1,5
United Technologies Corp US9130171096	1 000	USD	102 265,11	109 620,00	0,5
Verizon Communications Inc US92343V1044	6 000	USD	313 795,84	320 280,00	1,5
Western Digital Corp US9581021055	2 804	USD	144 603,04	190 531,80	0,9
Whole Foods Market Inc US9668371068	7 000	USD	214 634,16	215 320,00	1,0
Williams-Sonoma Inc US9699041011	2 000	USD	111 332,64	96 780,00	0,5

L'utilisation de pourcentages peut occasionner de légers écarts d'arrondis.

De plus amples informations sur les changements opérés dans les investissements pour la période sous revue sont disponibles gratuitement au siège social de la Société ainsi qu'auprès des Agents payeurs.

# Beauregard Capital SICAV

## Beauregard Capital SICAV – Compartiment US Equity Paradigm Fund

### Composition du portefeuille (suite) au 31 décembre 2016

Description des titres	Quantité / Valeur nominale	Devise	Coût en USD	Valorisation en USD	%-VNI
3M Co US88579Y1010	1 500	USD	257 662,87	267 855,00	1,3
<b>Total pour les États-Unis</b>			<b>18 780 986,04</b>	<b>19 143 200,53</b>	<b>91,1</b>
<b>Total des actions</b>			<b>19 762 776,12</b>	<b>20 205 117,42</b>	<b>96,1</b>
<b>Total des titres négociés en bourse</b>			<b>19 762 776,12</b>	<b>20 205 117,42</b>	<b>96,1</b>
<b>TOTAL DES TITRES</b>			<b>19 762 776,12</b>	<b>20 205 117,42</b>	<b>96,1</b>
<b>INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>					
Dow Jones E-Mini Future Mar/17 XD0842240893	-50	USD	19 801,00	20 250,00	0,1
Put S&P500 20.Jan/17 2175 US78378X1072	10	USD	28,57	8 180,00	0,0
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>			<b>19 829,57</b>	<b>28 430,00</b>	<b>0,1</b>
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT</b>			<b>19 782 605,69</b>	<b>20 233 547,42</b>	<b>96,2</b>

L'utilisation de pourcentages peut occasionner de légers écarts d'arrondis.

De plus amples informations sur les changements opérés dans les investissements pour la période sous revue sont disponibles gratuitement au siège social de la Société ainsi qu'auprès des Agents payeurs.

# Beauregard Capital SICAV

## Notes annexes aux états financiers révisés pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016

### 1. Informations générales

Beauregard Capital SICAV (la « Société ») est une société d'investissement à capital variable et à compartiments multiples constituée au Grand-Duché de Luxembourg sous la forme d'une société anonyme. Elle a le statut d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) aux termes de la partie I de la Loi du 17 décembre 2010, telle qu'amendée. En tant que société à compartiments multiples, la Société peut constituer des Compartiments distincts présentant chacun une politique d'investissement spécifique ou d'autres caractéristiques particulières, tel qu'indiqué plus en détail dans le Supplément relatif à chaque Compartiment.

La Société a été créée au Luxembourg le 13 septembre 2013 pour une durée illimitée. Son capital équivaudra en tout temps à la valeur de son actif net et son capital minimal devra respecter les exigences prévues par la Loi de 2010. La Société est enregistrée à Luxembourg auprès du Registre de Commerce et des Sociétés (numéro B 180 391), auprès duquel ses Statuts ont été déposés. Ces derniers ont été publiés dans le Mémorial le 2 octobre 2013.

Au 31 décembre 2016, la Société détenait un seul Compartiment : le Compartiment US Equity Paradigm Fund.

### 2. Synthèse des principales conventions comptables

La valeur nette d'inventaire (VNI) de chacune des Catégories de chaque Compartiment (libellée dans la devise du Compartiment concerné) est la valeur totale des titres et des autres actifs autorisés de la Société imputables à la Catégorie concernée à laquelle sont soustraits les passifs de la Société imputables à cette même Catégorie.

Tel que défini dans le Supplément relatif à chaque Compartiment, les actifs des Catégories de chaque Compartiment sont valorisés le Jour de l'évaluation de la manière suivante :

1. Les actions ou parts d'organismes de placement collectif de type ouvert qui ne sont pas cotées sur un Marché réglementé seront valorisées selon leur valeur nette d'inventaire réelle le Jour de l'évaluation concerné ou, si ce n'est pas possible, selon la dernière valeur nette d'inventaire disponible avant ce jour ; si, en raison de la survenance d'un événement quelconque, la valeur nette d'inventaire de ces actions ou de ces parts change de manière significative par rapport à son dernier calcul, la valeur de ces actions ou de ces parts pourra être ajustée à leur juste valeur, afin de rendre compte de ce changement, selon l'opinion raisonnable du Conseil d'administration.
2. La valeur des titres (y compris les actions ou les parts d'organismes de placement collectif de type fermé et de fonds négociés en bourse) et/ou instruments financiers dérivés qui sont inscrits à la cote de et cotés sur une bourse officielle ou négociés sur un autre marché organisé seront valorisés au cours de clôture ; si ces titres ou d'autres actifs sont cotés ou négociés sur plusieurs bourses ou autres marchés organisés, le Conseil d'administration choisira la bourse ou le marché principal aux fins de leur valorisation.
3. Les actions ou les parts dans des organismes de placement collectif dont l'émission ou le rachat fait l'objet de restrictions et à l'égard desquels un marché secondaire est tenu par des négociants qui, en tant que teneurs de marché, offrent des cours en fonction des conditions du marché pourront être valorisés par le Conseil d'administration selon ces cours.
4. La valeur des éléments suivants sera réputée correspondre à leur montant intégral : disponibilités en caisse ou en dépôt, effets, billets à vue et créances, dépenses payées d'avance, dividendes en espèces et intérêts déclarés ou courus et non encore reçus, comme précité ; toutefois, s'il s'avère improbable que le montant de cette valeur puisse être intégralement versé ou perçu, la valeur sera déterminée par la déduction du montant que le Conseil d'administration peut considérer comme approprié en vue de refléter la juste valeur de ces éléments.
5. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse officielle ou négociés sur un autre marché organisé seront valorisés quotidiennement, de manière fiable et vérifiable, et contrôlés par un professionnel compétent nommé par la Société.
6. Les contrats de swap seront valorisés selon les règles de valorisation communément admises, qui peuvent être vérifiées par le réviseur d'entreprises agréé. Les contrats de swap sur actifs seront valorisés sur la base de la valeur de marché des actifs sous-jacents et les swaps sur flux de trésorerie seront valorisés sur la base de la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs sous-jacents.
7. La valeur d'un titre ou de tout autre actif négocié principalement sur un marché tenu par des négociants professionnels et des investisseurs institutionnels sera déterminée sur la base du dernier cours disponible.

# Beauregard Capital SICAV

## 2. Synthèse des principales conventions comptables (suite)

8. Tout actif ou passif libellé dans une devise autre que celle du Compartiment concernée sera converti au taux acheteur comptant concerné affiché par la banque ou toute autre institution financière responsable.
9. Si la Société détient des titres qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse ou qui ne sont pas négociés sur un marché organisé ou que, conformément au point 2, le cours des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés sur un marché organisé n'est pas, selon le Conseil d'administration, représentatif de leur juste valeur de marché, ces titres seront valorisés avec prudence et de bonne foi en fonction des prix de vente raisonnablement prévus ou de tout autre principe de valorisation adéquat.
10. Dans l'éventualité où les méthodes de calcul susmentionnées seraient inappropriées ou trompeuses, le Conseil d'administration peut adopter d'autres principes de valorisation jugés appropriés pour les actifs de la Société, dans la mesure où ces principes de valorisation servent au mieux les intérêts des actionnaires.
11. Dans le cas où les intérêts de la Société ou de ses actionnaires le justifient (en prévention des pratiques de synchronisation du marché, par exemple), le Conseil d'administration peut prendre toute mesure appropriée en ayant notamment recours à la méthode de l'évaluation à la juste valeur pour ajuster la valeur des actifs de la Société.

Les comptes consolidés de la Société, aux fins de ses rapports financiers, sont exprimés en dollars américains.

Chaque Compartiment est valorisé individuellement et peut éventuellement subir une diminution de sa valeur en raison des frais de transaction encourus lors de l'achat ou de la vente de ses investissements sous-jacents et de l'écart entre les prix d'achat et de vente de ces investissements induit par les souscriptions, les conversions et/ou les rachats entrant et sortant du Compartiment concerné.

Ce phénomène est connu sous le nom de « dilution ». Pour contrer ce phénomène et protéger les intérêts des actionnaires, la Société peut décider d'ajuster la Valeur nette d'inventaire (*swing pricing*), dans le cadre de sa stratégie de valorisation. L'utilisation de cette mesure pour un Compartiment donné sera, le cas échéant, présentée dans les caractéristiques du Compartiment. En d'autres termes, la Société peut, dans certaines circonstances, procéder à des ajustements aux fins du calcul de la Valeur nette d'inventaire par action, afin de contrebalancer l'impact des opérations et des autres frais lorsque ceux-ci sont jugés significatifs.

## 3. Honoraires

### Commission de la Société de gestion

En rémunération des services fournis à la Société, la Société de gestion est en droit de recevoir une commission de gestion équivalente à un pourcentage de l'actif net de la Catégorie concernée, comme indiqué dans le document propre au Compartiment concerné (la « Commission de gestion »). Sauf indication contraire dans le document propre au Compartiment concerné, cette commission est provisionnée chaque Jour de l'évaluation et payable mensuellement à terme échu sur les actifs du Compartiment concerné.

### Commission de gestion des placements / frais de conseil

En rémunération des services de gestion des placements et de conseils fournis à la Société, les gestionnaires/conseillers (selon le cas) sont en droit de recevoir, de la part de la Société, une commission de gestion des placements/des frais de conseil équivalents à un pourcentage, comme indiqué dans le document propre au Compartiment concerné. Les frais de distribution et de marketing peuvent être entièrement ou partiellement prélevés sur la commission de gestion des placements.

### Commission de performance

Conformément au document propre au Compartiment, le Gestionnaire des investissements est également en droit de recevoir une commission de performance (la « Commission de performance »). Les détails sont décrits le cas échéant dans le document propre au Compartiment concerné.

### Commission d'administration centrale

En rémunération de ses services, l'Agent d'administration et Agent de registre et de transfert est en droit de recevoir de la Société les honoraires usuels, comme indiqué dans le document propre au Compartiment concerné. La commission d'administration centrale est calculée en fonction de la Valeur nette d'inventaire mensuelle de chaque Catégorie, sous réserve d'une commission annuelle minimale par Compartiment, comme indiqué dans le document propre au Compartiment concerné. Ces honoraires et commissions sont provisionnés chaque Jour de l'évaluation et sont payables mensuellement à terme échu.

# Beauregard Capital SICAV

## 3. Honoraires (suite)

### Commission du Dépositaire

En rémunération de ses services, le Dépositaire est en droit de recevoir de la Société les honoraires usuels, comme indiqué dans le document propre au Compartiment concerné. La commission du Dépositaire est calculée en fonction de la Valeur nette d'inventaire mensuelle de chaque Catégorie, est provisionnée chaque Jour de valorisation et payable mensuellement à terme échu.

De plus, le Dépositaire peut se voir rembourser par la Société ses débours raisonnables et recevoir le remboursement des frais facturés par un correspondant bancaire ou un autre agent (y compris tout système de compensation).

Catégorie d'actions	Catégorie A - USD	Catégorie A - EUR	Catégorie A - CHF
<b>Commission de la Société de gestion</b>	Jusqu'à 0,12 % par an, sous réserve d'un montant minimal de 35 000 EUR par an	Jusqu'à 0,12 % par an, sous réserve d'un montant minimal de 35 000 EUR par an	Jusqu'à 0,12 % par an, sous réserve d'un montant minimal de 35 000 EUR par an
<b>Commission de gestion d'investissement</b>	Jusqu'à 1,5 %	Jusqu'à 1,5 %	Jusqu'à 1,5 %
<b>Commission d'administration centrale</b>	Jusqu'à 0,06 % par an, sous réserve d'un montant fixe de 29 000 EUR par an, plus frais de transaction	Jusqu'à 0,06 % par an, sous réserve d'un montant fixe de 29 000 EUR par an, plus frais de transaction	Jusqu'à 0,06 % par an, sous réserve d'un montant fixe de 29 000 EUR par an, plus frais de transaction
<b>Commission du Dépositaire</b>	Jusqu'à 0,08 % par an, sous réserve d'un montant fixe de 15 000 EUR par an, plus frais de transaction	Jusqu'à 0,08 % par an, sous réserve d'un montant fixe de 15 000 EUR par an, plus frais de transaction	Jusqu'à 0,08 % par an, sous réserve d'un montant fixe de 15 000 EUR par an, plus frais de transaction

### Autres frais et dépenses

La Société paie tous les frais de courtage, les frais de compensation, les taxes et autres montants dus au gouvernement, les charges dont elle doit s'acquitter, ainsi que les frais et les dépenses liés à l'enregistrement et au maintien de son agrément au Luxembourg et dans d'autres pays ainsi qu'à l'inscription de ses actions (le cas échéant), les coûts de publication des prix, la rémunération des Administrateurs, le cas échéant, et leurs débours raisonnables, ainsi que ses autres frais d'exploitation, tels que les frais comptables et de tarification, de contentieux et autres frais récurrents ou non.

Les dépenses extraordinaires comprenant notamment les frais de contentieux et le montant total des taxes, redevances, droits ou autres charges similaires et dépenses imprévues imposés à la Société ou à ses actifs sont pris en charge par la Société.

## 4. Frais de constitution

Les frais et les dépenses liés à la constitution de la Société ainsi que la première émission de ses actions sont pris en charge par le premier Compartiment de la Société et amortis sur une période maximale de cinq ans. Tout Compartiment supplémentaire qui sera créé par la suite prendra à sa charge ses propres frais de constitution, qui devront également être amortis sur une période maximale de cinq ans.

## 5. Imposition

La Société n'est redevable d'aucun impôt sur les bénéfices, le revenu ou les plus-values au Luxembourg.

Aucun droit de timbre, ni aucun droit d'apport, ni aucun autre impôt au Luxembourg n'est dû sur l'émission d'actions de la Société.

Toutefois, la Société est redevable au Luxembourg d'une taxe d'abonnement à hauteur de 0,05 % par an de sa Valeur nette d'inventaire. Cet impôt est payable chaque trimestre en fonction de la valeur de l'actif net de la Société à la fin du trimestre civil considéré.

Une taxe d'abonnement réduite à 0,01 % par an peut s'appliquer à un OPCVM luxembourgeois dont les investissements portent exclusivement sur des instruments du marché monétaire et/ou sur des dépôts auprès d'établissements de crédit.

Cette taxe réduite s'applique également à chaque compartiment d'OPCVM à compartiments multiples, de même qu'à chaque catégorie de titres émis au sein d'un OPCVM ou d'un compartiment d'un OPCVM à compartiments multiples, pour autant que ces titres ne soient réservés qu'aux investisseurs institutionnels.

Sont exemptés de la taxe d'abonnement (i) les investissements dans un OPC luxembourgeois déjà soumis à cette taxe, (ii) les OPC, leurs compartiments ou catégories réservés aux régimes de pension de retraite, (iii) les OPC monétaires, (iv) les OPCVM ou OPC considérés comme des fonds négociés en bourse en vertu de la Partie II de la Loi de 2010 et (v) les OPC à compartiments multiples et leurs compartiments visant principalement à investir dans des institutions de microfinance.

# Beauregard Capital SICAV

## 6. Frais de transaction

Les frais de transaction comprennent les frais de courtage, le droit de timbre, les impôts locaux, ainsi que les autres charges étrangères encourues au cours de la période. Ils sont compris dans les coûts des titres achetés et vendus.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a encouru des frais de transaction liés à l'achat ou à la vente d'investissements titres et à des transactions similaires (dont les opérations sur instruments dérivés ou sur d'autres actifs éligibles). Ces frais sont les suivants :

Compartiment	Montant
US Equity Paradigm Fund	7 687,26 USD

Les frais de transaction ne sont pas tous identifiables séparément. Pour les investissements obligataires, les contrats de change à terme et certains autres contrats sur instruments dérivés, les frais de transaction sont compris dans le prix d'achat et de vente des investissements. Bien que ces frais de transaction ne soient pas tous identifiables séparément, ils sont pris en considération dans la performance de chaque Compartiment.

## 7. Taux de change

Taux de change en vigueur au 31 décembre 2016 :

1 USD	=	0,93283 franc suisse	(CHF)
1 USD	=	0,94813 euro	(EUR)

## 8. Contrats à terme standardisés

Les frais de transaction des contrats à terme standardisés sont considérés comme des coûts.

Les contrats à terme standardisés suivants étaient ouverts au 31 décembre 2016 :

	Quantité	Description	Devise	Engagement	% de la VNI
Vente	-50	Dow Jones E-Mini Future Mar/17	USD	4 930 000,00	23,45
<b>Total des ventes</b>				<b>4 930 000,00</b>	<b>23,45</b>

## 9. Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2016, les contrats de change à terme, détenus uniquement à des fins de couverture et négociés avec VP Bank (Luxembourg) SA en tant que contrepartie, étaient en circulation.

Échéance	Achats	Devise	Taux du contrat	Ventes	Devis
31.03.2017	2 221 155	USD	0,9799	2 176 536,	CHF

La plus-value non réalisée sur contrats de change à terme s'élève à 18 353,82 USD et figure dans l'état de l'actif net.

## 10. Gestion des risques

L'exposition globale des Compartiments est calculée selon l'approche par les engagements.

### Autres chiffres importants

#### Total des frais sur encours (TER)

A-Capitalisation USD	2,53 %
A-Capitalisation CHF	2,77 %

Performance	2016	2015	Depuis le lancement
A-Capitalisation USD	1,51 %	-3,33 %	11,92 %
A-Capitalisation CHF	-0,63 %	-4,08 %	-1,99 %

## 11. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Durant l'exercice, aucune opération de financement sur titres et de swaps sur rendement total, au sens du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le Règlement (UE) 648/2012, n'a été exécutée.

En conséquence, la Société n'a pas eu besoin de publier d'information, telle que prévue par l'art. 13 du Règlement susmentionné, à l'attention des investisseurs.

## 12. Politique de rémunération

### 1. Principes généraux

1.1 La Société (Luxembourg Investment Solutions S.A.) a mis en place une politique de rémunération qui vient renforcer sa stratégie commerciale globale, visant à nouer des relations à long terme avec ses clients et ses employés, et à gérer les conséquences financières des décisions commerciales prises au cours du cycle économique entier.

1.2 La politique de rémunération de la Société (i) est compatible avec les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société et des fonds gérés par la Société et des investisseurs de ces fonds, (ii) est cohérente avec et vise une gestion des risques sûre et efficace, et n'encourage pas à la prise de risques incompatibles avec le profil de risque, les règles ou les documents constitutifs des fonds, (iii) prend également en considération la nature, la taille et l'importance de la Société et de chacun des fonds qu'elle gère et (iv) comprend des mesures pour éviter les conflits d'intérêts.

### 2. Règles à l'échelle de la Société

2.1 La rémunération des employés de la Société peut être divisée en deux composantes :

(a) une composante salariale fixe, englobant le salaire brut mensuel de base (et les indemnités en nature allouées à l'employé, sans tenir compte des critères de performance). Cette composante fixe de la rémunération est déterminée dans le contrat de travail et évolue conformément à l'indexation des salaires spécifique au Luxembourg ou conformément à la hausse des salaires de l'employé, tel que décidé par la direction de la Société; et

(b) une composante de salaire variable, consistant en paiements ou en avantages supplémentaires en fonction de la performance, dont les détails sont définis dans chaque contrat de travail. La composante variable est déterminée annuellement par la direction sur une base discrétionnaire, en fonction du système d'évaluation de la Société.

2.2 La politique de rémunération de la Société de gestion prévoit notamment que :

(a) le personnel identifié exerçant des fonctions de contrôle est rémunéré en fonction de la réalisation des objectifs en lien avec les fonctions concernées, indépendamment de la performance des secteurs d'activités supervisés ;

(b) une rémunération variable garantie est exceptionnelle, ne s'applique que dans le cadre du recrutement d'un nouveau membre du personnel et se limite à la première année de collaboration ;

(c) les paiements liés à la résiliation anticipée d'un contrat correspondent à des performances réalisées sur la durée et sont conçus de manière à ne récompenser que la réussite ;

(d) la politique en matière de pensions (le cas échéant) est conforme à la stratégie commerciale, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts à long terme de la Société de gestion et des fonds qu'elle gère ;

(e) les rémunérations variables ne sont pas versées par le biais de véhicules financiers ou de méthodes qui permettraient de contourner les exigences de la directive OPCVM ou AIFM (selon le cas).

# Beauregard Capital SICAV

## 12. Politique de rémunération (suite)

Politique de rémunération adoptée durant l'exercice financier allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.

	Nb de bénéficiaires	Rému- nération fixe en % du total	Rémuné- ration variable en % du total	Intéressement aux plus-values versé en % du total	Total de la rémunération *
Personnel **	60	0,7 %	0,4 %	0 %	4 377 922
Direction ***	8	0,4 %	0,7 %	0 %	2 180 295
Membres du personnel pouvant être amenés à prendre des risques financiers ****	12	0,4 %	0,7 %	0 %	2 380 535

Nombre de fonds gérés au 31 décembre 2016

86

\*\* Le personnel comprend également les membres de la direction et les personnes pouvant être amenées à prendre des risques financiers.

\*\*\* Il est interdit de verser des dividendes ou toute distribution similaire à des partenaires qui sont propriétaires de gestionnaires de fonds alternatifs.

\*\*\*\* Il s'agit des membres du personnel de gestionnaires de fonds alternatifs dont les actions ont une incidence importante sur le profil de risque de ces fonds alternatifs. Ils incluent aussi les membres de la direction.

Déclaration relative aux modifications importantes de la politique de rémunération

Aucune modification importante n'a été apportée à la politique de rémunération définie ci-avant au cours de l'exercice sous revue.

## État des variations de l'actif net

	Actif net	Actif net par action	Actif net par action	Actif net par action
	A-Capitalisation	A-Capitalisation	A-Capitalisation	A-Capitalisation
	USD	CHF	EUR	
<b>Beauregard Capital SICAV</b>				
<b>Compartment US Equity Paradigm Fund</b>				
31 décembre 2014	USD 36 556 773,99	USD 114,06	CHF 102,83	EUR 102,90
31 décembre 2015	USD 29 548 609,62	USD 110,26	CHF 98,63	EUR 99,24
31 décembre 2016	USD 21 021 800,09	USD 111,92	CHF 98,01	EUR 0,00





## Rapport du Réviseur d'entreprises agréé

Aux Actionnaires de  
**Beauregard Capital SICAV**

---

Nous avons effectué l'audit des états financiers annexés de Beauregard Capital SICAV, comprenant l'état de l'actif net, l'état du portefeuille-titres et des autres actifs nets au 31 décembre 2016, l'état des opérations et l'état des variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'une synthèse des principales conventions comptables et les autres notes annexes aux états financiers.

### *Responsabilité du Conseil d'administration de la SICAV à l'égard des états financiers*

Le Conseil d'administration de la Société est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément aux exigences légales et réglementaires luxembourgeoises relatives à l'établissement des états financiers, et des contrôles internes que le Conseil d'administration de la Société estime nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers qui sont exempts d'anomalies significatives, que ce soit en raison de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé*

Notre mission consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers à partir de nos travaux d'audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes internationales d'audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes exigent que nous nous conformions aux exigences éthiques et que nous planifions et conduisons notre audit de manière à nous assurer, de façon satisfaisante, que les états financiers ne présentent aucune anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lorsqu'il évalue ce risque, le Réviseur d'entreprises agréé tient compte du contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation fidèle des états financiers par la société pour concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit comprend également une évaluation de l'adéquation des conventions comptables utilisées et du caractère raisonnable des estimations comptables effectuées par le Conseil d'administration de la Société, ainsi qu'une évaluation de la présentation générale des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et adéquats pour étayer notre opinion.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de Beauregard Capital SICAV au 31 décembre 2016, ainsi que du résultat de ses opérations et des variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux exigences légales et réglementaires luxembourgeoises relatives à l'établissement des états financiers.

---

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2, rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg  
Tél. : +352 494848 1, Fax : +352 494848 2900,  
www.pwc.lu

Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)  
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518



### **Autres informations**

Le Conseil d'administration de la Société assume la responsabilité de toutes les autres informations. Celles-ci comprennent les données qui sont incluses dans le rapport annuel, mais qui ne figurent ni dans les états financiers ni dans le rapport du Réviseur d'entreprises agréé.

Notre opinion au sujet des présents états financiers ne porte pas sur ces autres informations. Nous nous abstenons donc de fournir une quelconque garantie à ce propos.

Notre responsabilité en tant que réviseurs de ces états financiers est de lire ces autres informations et, ce faisant, de voir si elles présentent ou non des incohérences significatives avec les états financiers ou avec les conclusions de notre audit, ou si elles semblent contenir des inexactitudes. Si, après avoir effectué cette analyse, nous arrivons à la conclusion que ces autres informations présentent des inexactitudes, nous sommes tenus de le communiquer. Nous n'avons rien à signaler à ce propos.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative  
Représentée par :

Luxembourg, le 5 avril 2017

Dr Norbert Brühl